



LA REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION SUR LE RACCORDEMENT A LA FIBRE OPTIQUE PREVUE LE 30 MARS 2020 à 19H00 **EST ANNULEE**

Dans la continuité des communications du gouvernement sur les comportements à adopter afin de contenir le plus possible la propagation du COVID 19 et protéger la santé de tous, TDF met en place des mesures à effet immédiat dont l'objectif est de protéger la santé de ses salariés tout en assurant le plus possible la continuité de ses activités.

Ces mesures exceptionnelles impliquent notamment le report des réunions publiques déjà planifiées

